



Webinaire CEREMA du 11 juin 2020

Quels aménagements pour les piétons pour le déconfinement ? et après ?

**PLAN LOCAL DE DÉCONFINEMENT
DE LA VILLE D'AVIGNON**



**VOTRE SANTÉ,
NOTRE PRIORITÉ !**

16h15 Avignon, Régis AURIOL : agir aux abords des écoles, piétonniser en s'inspirant des méthodes utilisées pendant le Festival

AVIGNON
Ville d'exception

PLAN D'ACTIONS COVID 19

MESURES D'ACCOMPAGNEMENT DU DÉCONFINEMENT DU 11 MAI 2020



AXE N°1 ÉCOLES : SECURISER LES ACCÈS



AXE N°2 PIÉTONS : FACILITER LA DISTANCIATION PHYSIQUE



AXE N°3 VÉLOS : SÉCURISER LES DÉPLACEMENTS



PLAN D'ACTIONS DÉCONFINEMENT

AXE N°1 ECOLES : SÉCURISER LES ACCES

MESURE 1 : ELARGIR LES ZONES D ATTENTE

Cette mesure consiste à organiser les parvis des écoles en agrandissant les espaces disponibles devant les entrées ou sorties de l'établissement : élargissement de trottoirs, piétonisation des voies sur les heures d'entrées et sorties, suppression de places de stationnement...

Ces parvis pourront être adaptés en concertation avec les directions d'établissement afin de garantir le meilleur accueil possible des écoliers dans le respect des règles sanitaires.

De la signalisation au sol et des affichages sur les parvis permettront d'identifier les distances physiques à respecter.

MESURE 2 : FACILITER LES DÉPLACEMENTS/CHEMINEMENTS DOUX

Parce que la meilleure façon de garantir les distances physiques est de donner le plus de place possible aux piétons et aux vélos, il est nécessaire d'apaiser les axes circuler aux abords des établissements scolaires : diminution de la vitesse, suppression de stationnement, modification de sens de circulation;

Les flux piétons seront facilités et parfois guidés sur les chemins des écoliers : élargissement des passages piétons, doublement des trottoirs, flux prioritaires sur les trottoirs.

L'offre de stationnement vélo (arceaux à vélo) sera renforcée aux abords des écoles.



PLAN D'ACTIONS DÉCONFINEMENT

AXE N°1 ECOLES : SÉCURISER LES ACCES

LISTE DES ECOLES :

15 sites (ou 24 écoles) prioritaires

- Groupe scolaire Massillargues
- Groupe scolaire Grand Cyprès
- Élémentaire Amandier
- Groupe scolaire Saint Jean
- Groupe scolaire Sixte Isnard
- Maternelle Arrousaire
- Maternelle Monclar/Elémentaire Marcel Perrin
- Groupe scolaire Stuart Mill
- Maternelle 9 Peyres
- Groupe scolaire des Rotondes
- Maternelle Simone Veil
- Groupe scolaire Persil/Pouzaraque
- Maternelle Louis Gros
- Maternelle Olivades
- Groupe scolaire Trillade

PLAN LOCAL DE DÉCONFINEMENT DE LA VILLE D'AVIGNON... DANS NOS ÉCOLES ET DANS NOS CRÈCHES !

UNE RENTRÉE ÉCHELONNÉE POUR UNE RENTRÉE PLUS SEREINE

DES CONDITIONS D'ACCUEIL ADAPTÉES AU PROTOCOLE SANITAIRE NATIONAL

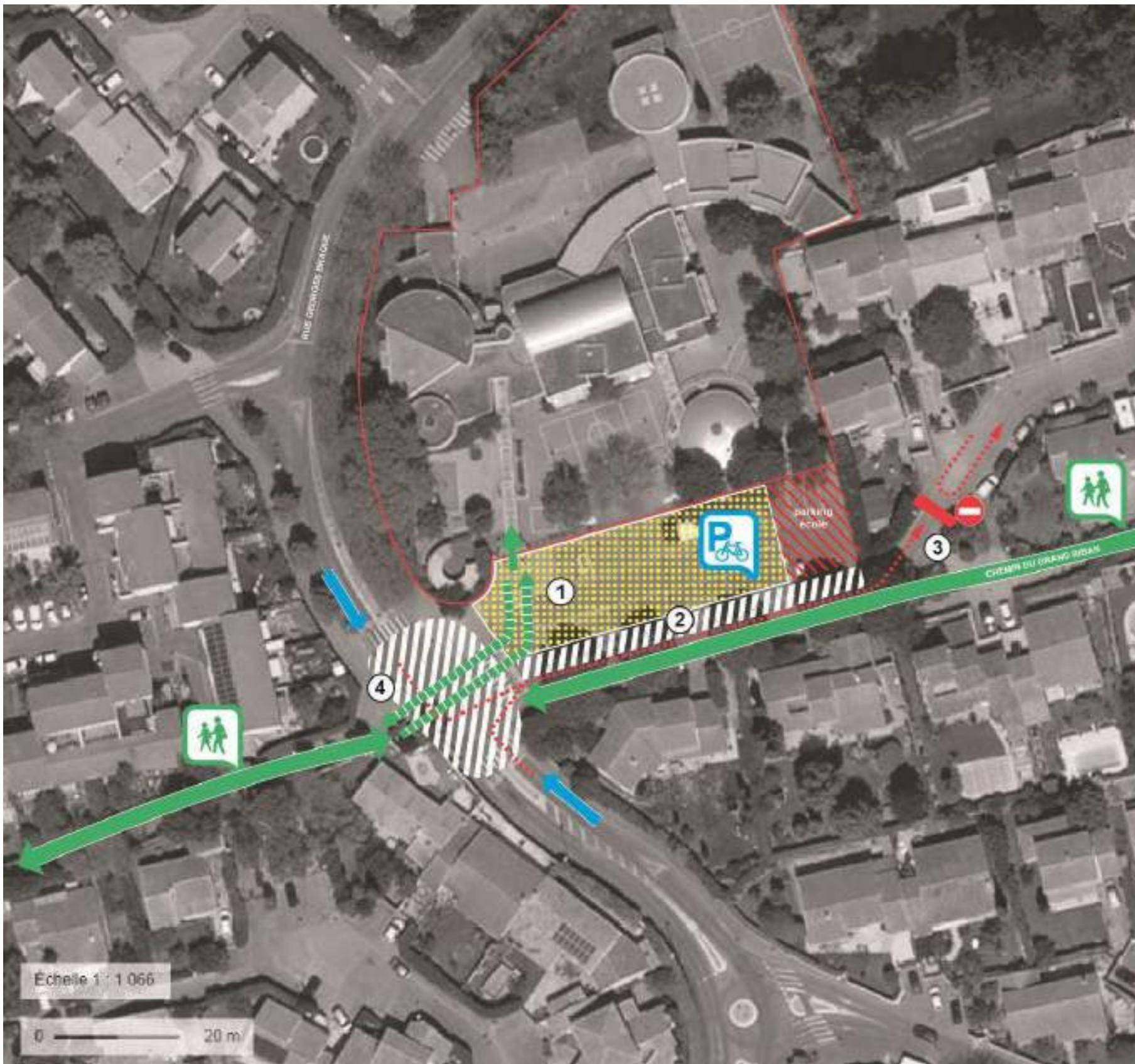
DES TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES ÉLARGIS POUR PERMETTRE L'ACCUEIL DES ENFANTS HORS TEMPS SCOLAIRE

MODALITÉS D'ARRIVÉE DANS LES ÉCOLES :

- Plus petits à 8 h 15, départ à 16 h 15
- Moyens à 8 h 30, départ à 16 h 30
- Plus grands à 8 h 45, départ à 16 h 45

LA RESTAURATION SCOLAIRE MAINTENUE ET ADAPTÉE

EXEMPLE : ELEMENTAIRE AMANDIER



Elargissement du parvis par la suppression de places de stationnement avec installation d'arceaux vélo

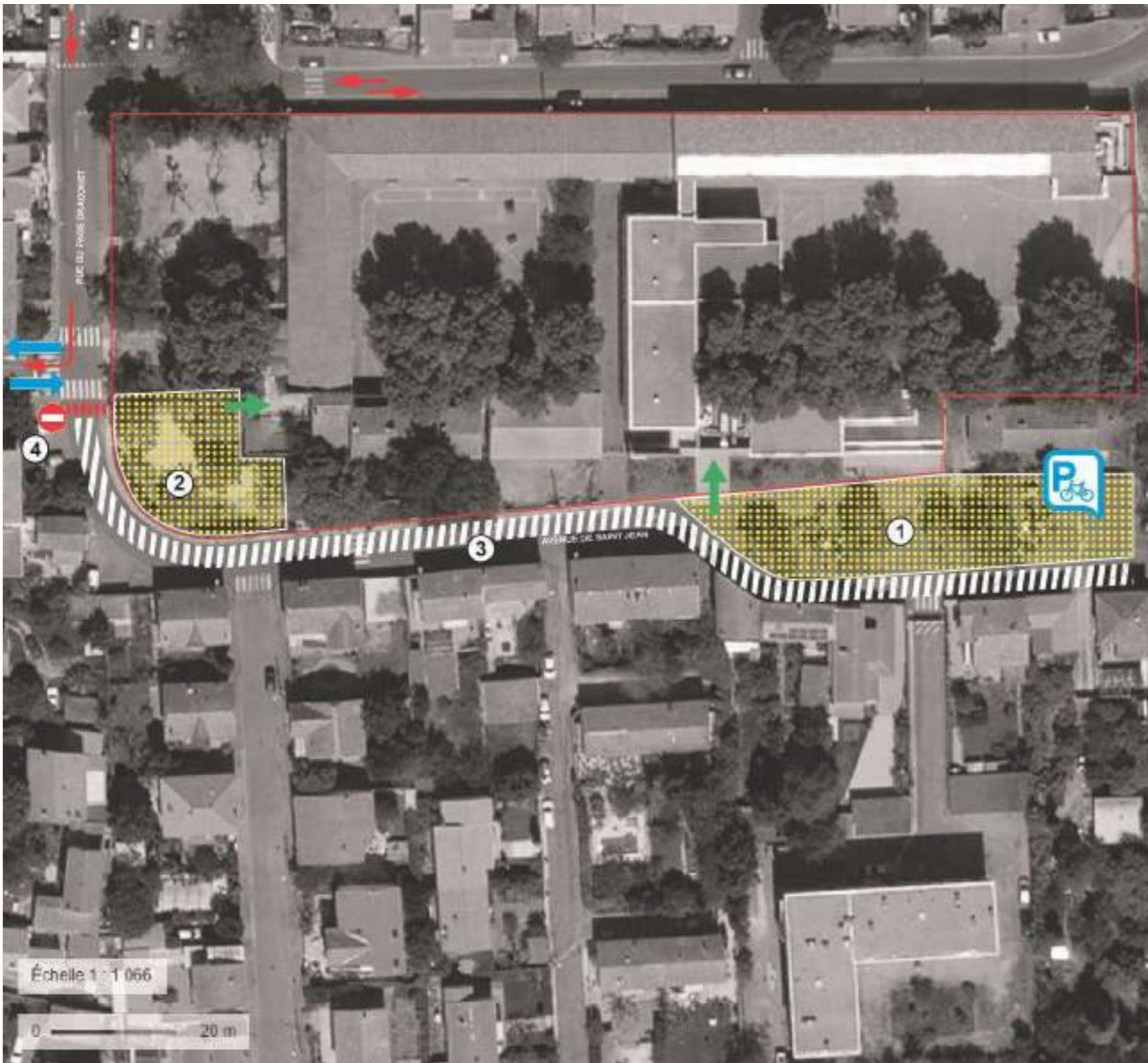
Réorganisation des flux de circulation en sens unique devant le parvis

Sécurisation par une zone de rencontre (vitesse à 20 km/h) et élargissement de la traversée piétonne sur la rue Georges BRAQUES

Signalisation des distances à respecter



EXAMPLE : Groupe scolaire Saint Jean



Création d'un parvis et nouvel accès pour la maternelle en concertation avec la direction

Piétonisation de l'av. Saint Jean aux heures entrées et sorties des classes afin de permettre le cheminement des écoliers avec les distances nécessaires aux abords de l'école

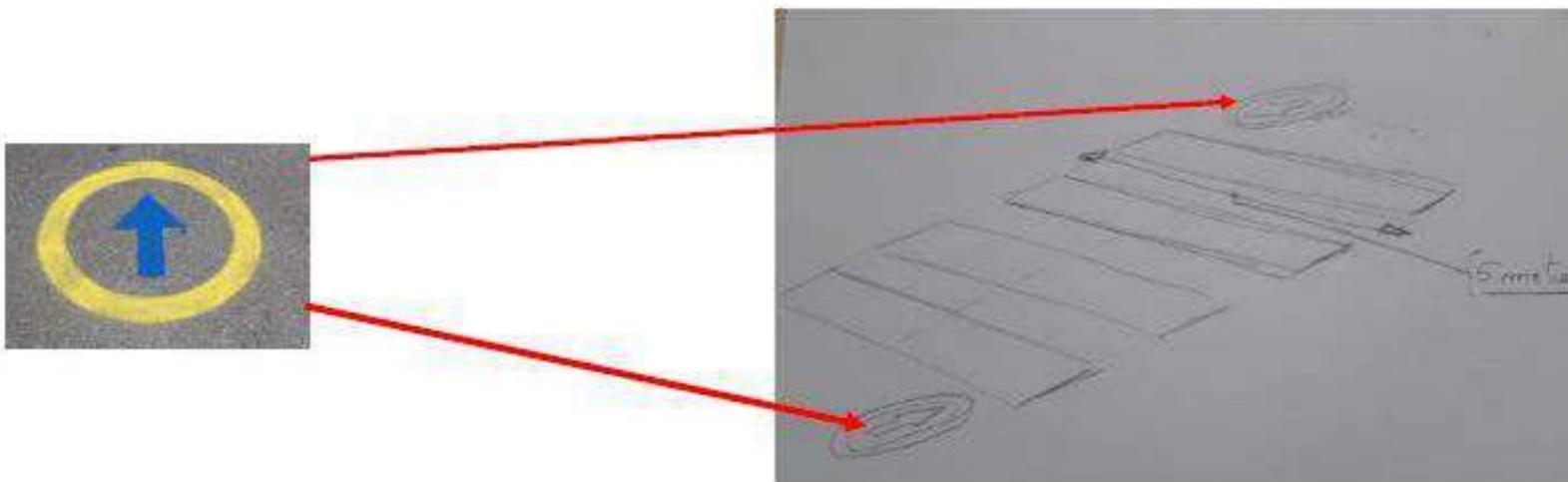
Installation d'arceaux à vélo

Signalisation des distances à respecter sur le parvis élémentaire





MESURE 3 : COMMUNICATION, INFORMATION



Signalisation pour traversée piétonne élargie de 3 à 5 m et indication du sens de la marche



Matérialisation des distance sous forme ludique



Affichage piéton









AVIGNON
Ville d'exception



AVIGNON
Ville d'exception



AVIGNON
Ville d'exception



AVIGNON
Ville d'exception



PHARMACIE *des Sources*

AVIGNON
Ville d'exception

PLAN D'ACTIONS COVID 19

MESURES D'ACCOMPAGNEMENT DU DÉCONFINEMENT DU 11 MAI 2020



AXE N°1 ÉCOLES : SECURISER LES ACCES



AXE N°2 PIÉTONS : FACILITER LA DISTANCIATION PHYSIQUE



AXE N°3 VÉLOS : SÉCURISER LES DÉPLACEMENTS



PLAN D'ACTIONS DÉCONFINEMENT

AXE N°2 PIÉTONS : FACILITER LA DISTANCIATION PHYSIQUE

MESURE 1: DONNER DE L' AISANCE AUX DEPLACEMENTS A PIED sur les centralités commerçantes et des magistrales piétonnes du cœur de ville

- Elargissement des périmètres et plages horaires de piétonisation aux mercredis, samedis, et weekend de jours fériés :
 - Pour le mois de Mai, et tant que les restaurants et Bars ne rouvrent pas : de 12h à 19h : République, St Agricol, Persée Favard / Saboly, J Vernet
 - Dès la réouverture des bars et restaurants : 12h – minuit

MESURE 2 : Elargir les cheminements piéton sur les trottoirs

- Doublement de certains trottoirs sur les axes sensibles : abords écoles, sous voie ferrées
- Par exemple Route de Lyon : élargissement du trottoir sous le pont de la voie ferrée

MESURE 3 : Apaisement des Vitesses

- Mise en zone 30 ou extension des Zones 30 (limitation à 30 km/h) sur les secteurs à forts enjeux comme les écoles ou les axes cyclables



AXE N°2 PIÉTONS : FACILITER LA DISTANCIATION PHYSIQUE

MESURE 1 : centre ville

DECONFINEMENT AVIGNON 2020

Zone fermée

- Circulation interdite sauf riverains avec garage
- Stationnement interdit

Zone restreinte

- Circulation autorisée pour les riverains
- Stationnement limité à 30mn

Zone contrôlée

- Circulation autorisée au porteur de badge

Zone contrôlée par Borne

Zone contrôlée par Agent

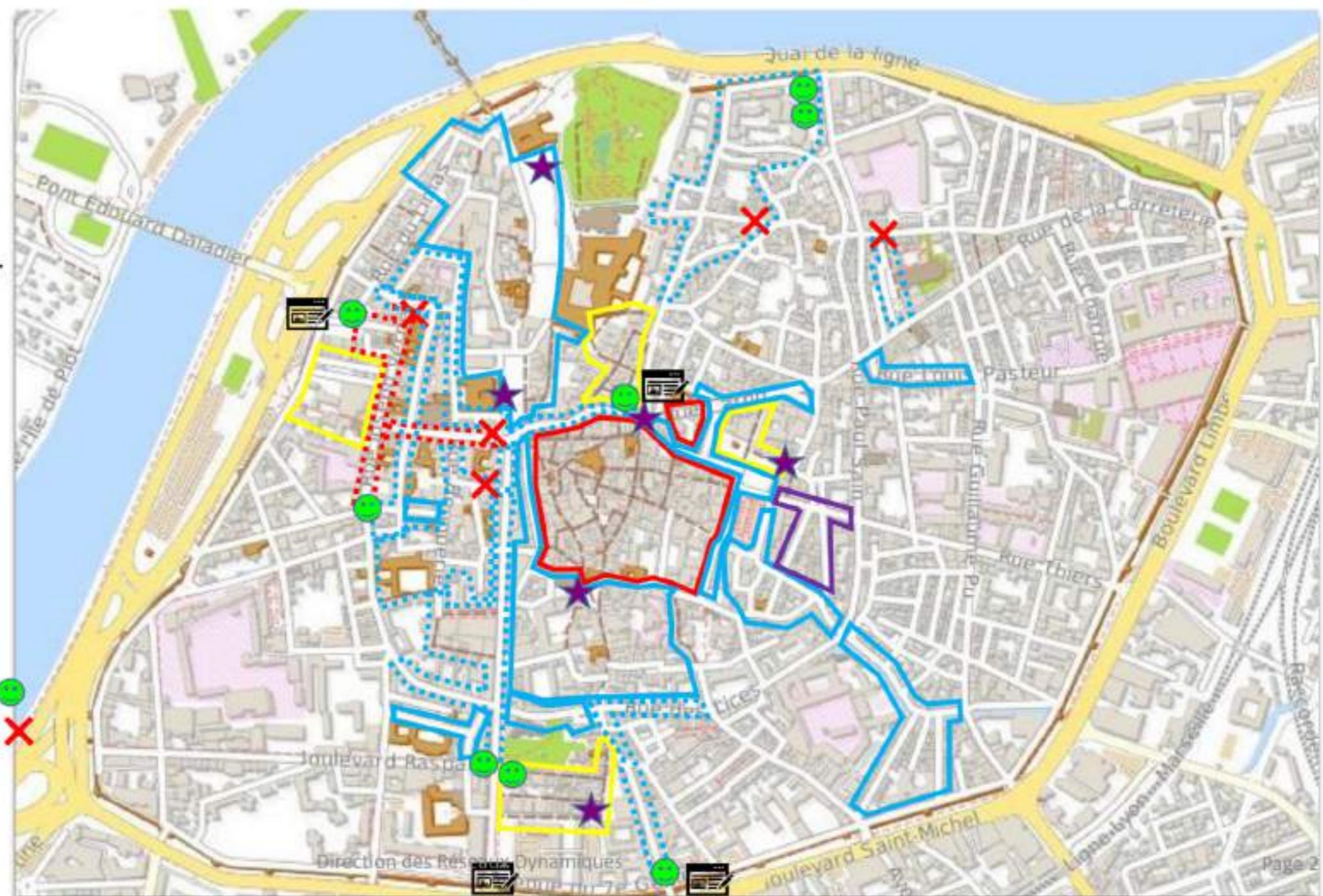
Point de filtrage avec agent

Barrière ou herse sans agent

HELIOS 25/07 au 30/08 avec

6 sites

Panneau Information



En pointillé (bleu et rouge), les nouveaux secteurs COVID



AVIGNON
Ville d'exception

HOTEL
d'EUROPE
★★★★★
Parking

PLACE
BILLION



AVIGNON

Ville d'exception

RUE
BERTRAND
ZONE
PIETONNE
LES SAMEDIS
de 13h00 à 19h00
SAUF RIVERAINS

PLACE
CARNOT
Piazza Carnot

CREDIT
COOPÉRATIF
BTP
BANQUE



AVIGNON
Ville d'exception



AVIGNON
Ville d'exception

**PLACE
CARNOT**

DANS LE CADRE DE L'APPLICATION
DES CONSIGNES DE DISTANCIATION SOCIALE,
AFIN DE FACILITER LES DÉPLACEMENTS PIÉTONS,
LES RUES SUIVANTES SONT LIMITÉES
À LA CIRCULATION À COMPTER
DU MERCREDI 20 MAI

- RUE DE LA CORDERIE
- PLACE NICOLAS SABOLY
- RUE FAVART





AVIGNON
Ville d'exception



AXE N°2 PIÉTONS : FACILITER LA DISTANCIATION PHYSIQUE

MESURE 2 : élargissement des cheminements piétons





AVIGNON
Ville d'exception

Google











AVIGNON
Ville d'exception



AXE N°2 PIÉTONS : FACILITER LA DISTANCIATION PHYSIQUE

MESURE 2 : élargissement des cheminements piétons



Existant :

- Ouverture sous travées de 10,70m tout compris
- 2 trottoirs de 1m chacun
- 3 voies de circulations totalisant 8,7m (2 voies sens Est->Ouest et 1 voie sens Ouest->Est)

Projet de création d'un passage protégé modes actifs (principalement piéton)

- Réduction de 3 à 2 voies (1 voie dans chaque sens)
- Création d'un passage protégé de 3,9m coté nord (trottoir 1m+2,9m voie) par neutralisation d'une voie
- Protection des modes actifs par barrières GBA (béton ou plastique)



AVIGNON
Ville d'exception

PLAN D'ACTIONS COVID 19

MESURES D'ACCOMPAGNEMENT DU DÉCONFINEMENT DU 11 MAI 2020



AXE N°1 ÉCOLES : AMÉLIORER LES CHEMINEMENTS



AXE N°2 PIÉTONS : FACILITER LA DISTANCIATION SOCIALE



AXE N°3 VÉLOS : SÉCURISER LES DÉPLACEMENTS



PLAN D'ACTIONS DÉCONFINEMENT

AXE N°3 VÉLOS : SÉCURISER LES DÉPLACEMENTS

MESURE 1: RENFORCER DES ITINÉRAIRES MAJEURS EXISTANTS

- Élargissement ou rafraîchissement des bandes cyclables
- Marquage des traversées des carrefours, marquage central des trajectoires
- Av. de la Folie, Colchester, Wetzlar, Boccace, Eisenhower Nord, route de Lyon

MESURE 2 : AMÉNAGER DE NOUVEAUX ITINÉRAIRES STRATÉGIQUES

- Aménagements fixes ou temporaires
- Rejoindre le pôle Courtine depuis Rochegude/Eisenhower et depuis la Rocade
- Rejoindre le pôle Montfavet/Agroparc depuis les routes de Montfavet et Bel-Air
- Rejoindre le pôle Fontcouverte depuis Réalpanier/Morières-lès-Avignon
- Rejoindre le pôle médical depuis Tarascon et Charles de Gaulle
- Rejoindre le centre historique depuis Monclar, Arrousaire et Sources

MESURE 3 : EXPÉRIMENTER DE NOUVELLES PRIORITÉS AUX VÉLOS

- Expérimenter les Vélorues sur Arrousaire et Sources
- Expérimentation des trajectoires dans les petits giratoires

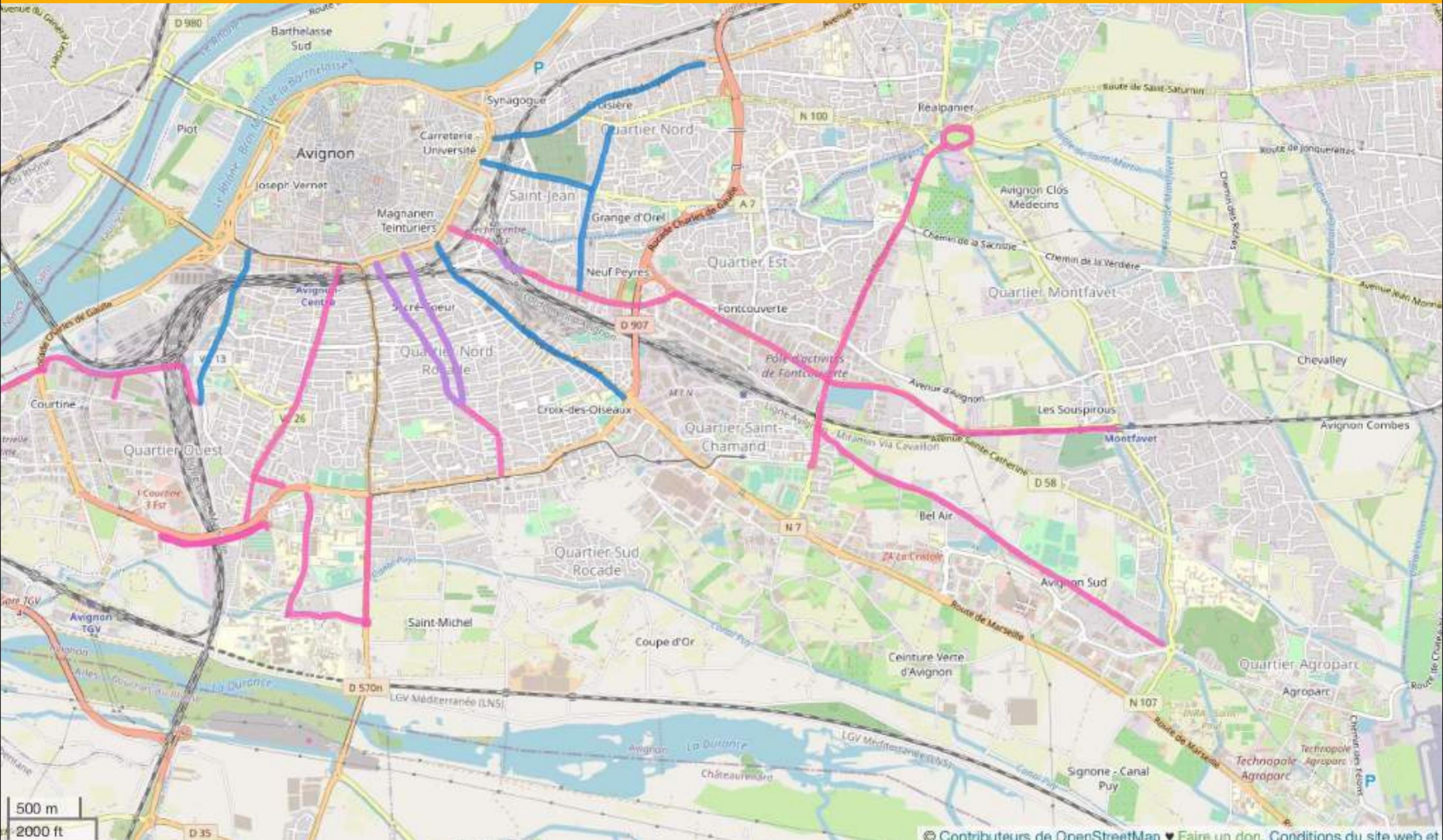
MESURE 4 : ACCOMPAGNEMENT

- Communication/information
- Renforcement de l'offre de stationnement
- Aide à l'achat de vélos d'occasion



PLAN D'ACTIONS DÉCONFINEMENT

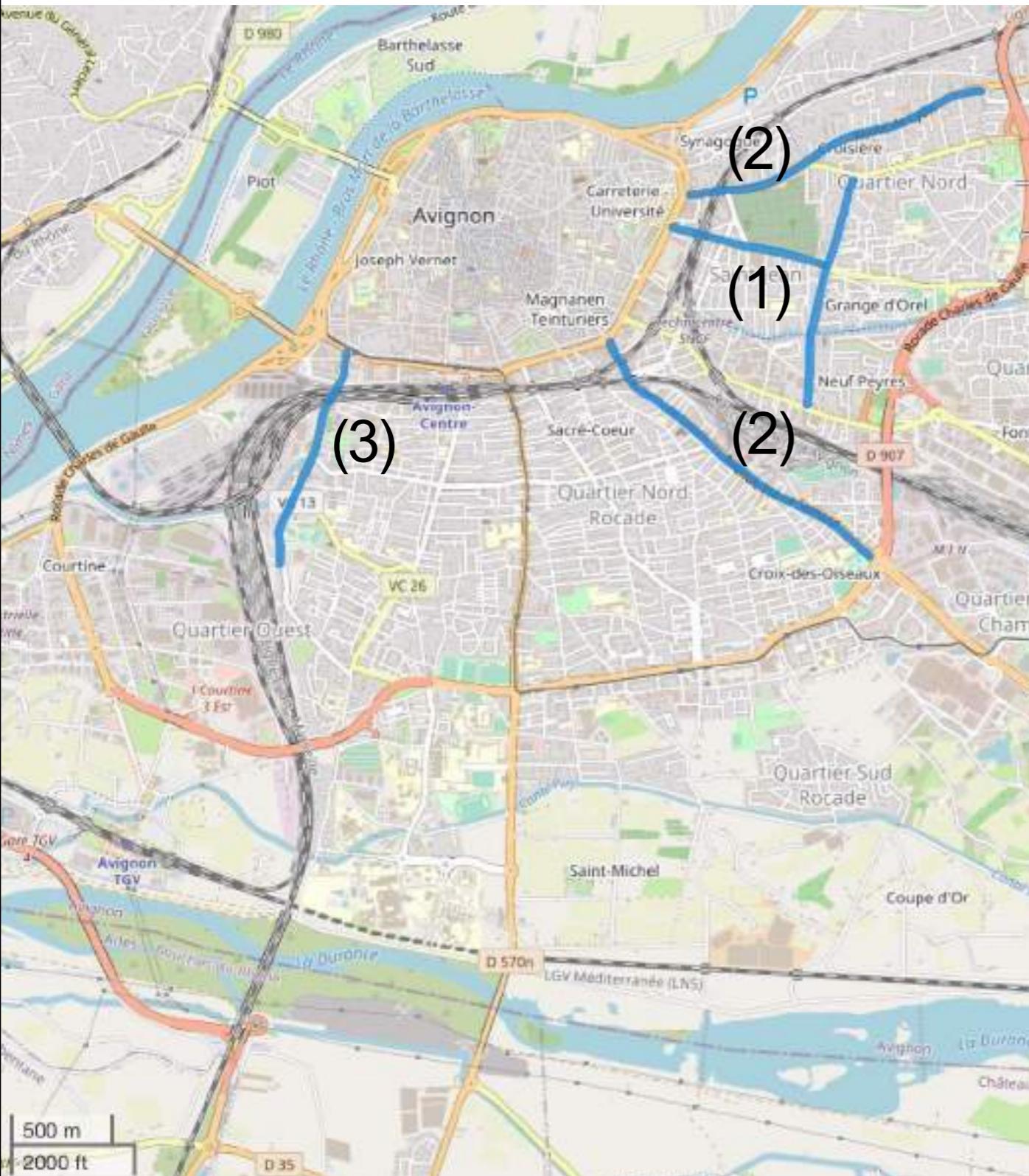
AXE N°3 VÉLOS : SÉCURISER LES DÉPLACEMENTS



© Contributeurs de OpenStreetMap ▾ Faire un don, Conditions du site web et



MESURE 1 : RENFORCER DES ITINÉRAIRES MAJEURS EXISTANTS



1) Av. Folie, Colchester, Wetzlar et Boccace

- Rafraîchissement
- Traversées en vert
- Trajectoires centrales sous voie ferrée

2) Rte de Lyon et av. Sémard

- Renforcement des marquages Chron'hop

3) Av. Eisenhower Nord

- Rafraîchissement
- Traversées en vert
- Trajectoires centrales sous voie ferrée

Rafraîchissant, élargissement, marquage des traversées, information Covid...

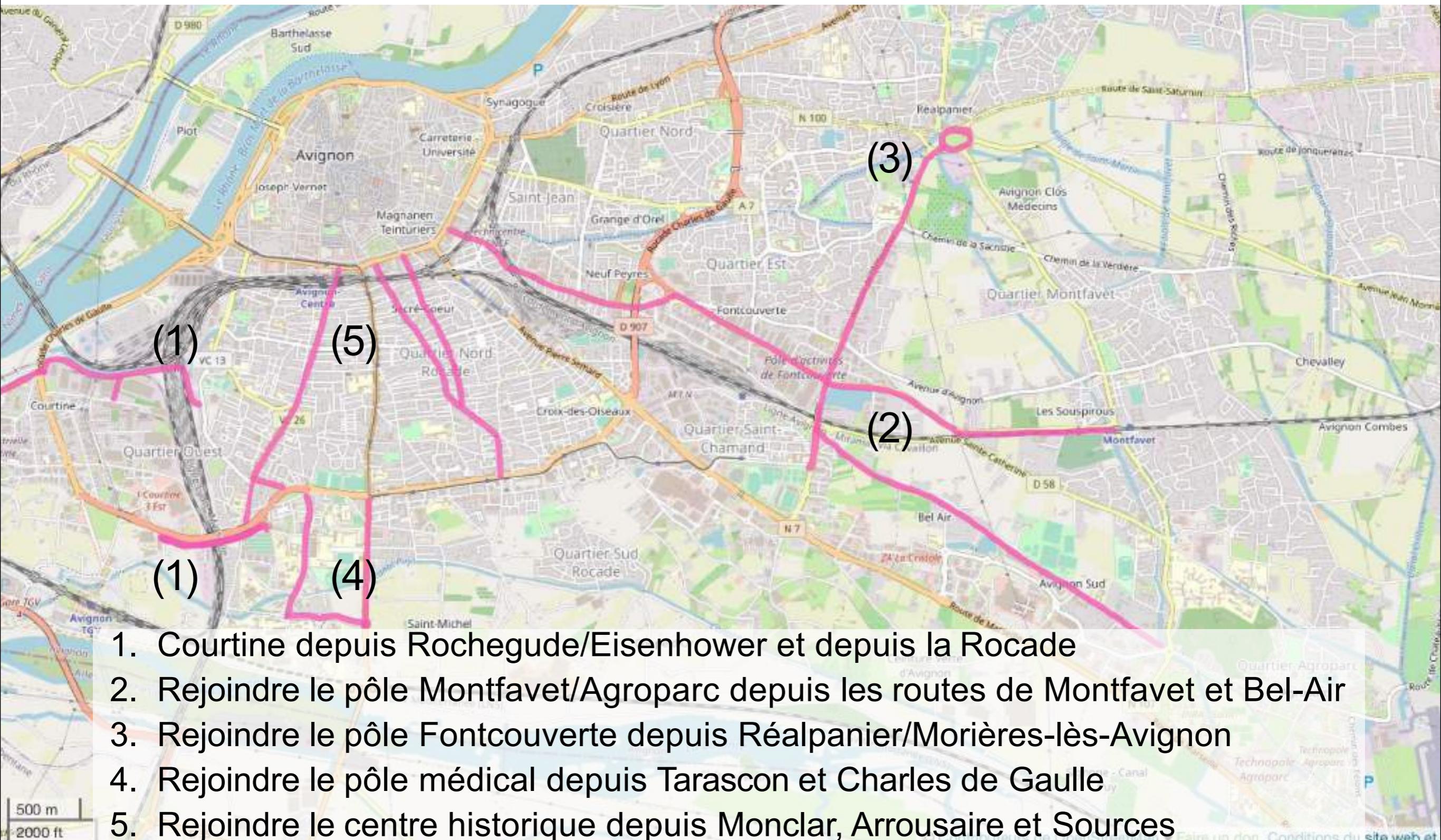


Rafraîchissant, élargissement, marquage des traversées, information Covid...





MESURE 2 : AMÉNAGER DE NOUVEAUX ITINÉRAIRES STRATÉGIQUES



Contributeurs de OpenStreetMap Faire un don Conditions du site web et

1) Relier la zone d'activités de la Courtine via le chemin de Rochegude



1) Relier la zone d'activités de la Courtine via la Rocade (GA)

Rocade Charles de Gaulle



1) Relier la zone d'activités de la Courtine via la Rocade (GA)

Rocade Charles de Gaulle



2) Relier Montfavet Agroparc depuis la route de Montfavet (Remparts)



3) Relier le pôle Fontcouverte depuis Réalpanier/Morières-lès-Avignon



4) Relier le pôle médical depuis Tarascon/Lavarin



Route du Lavarin

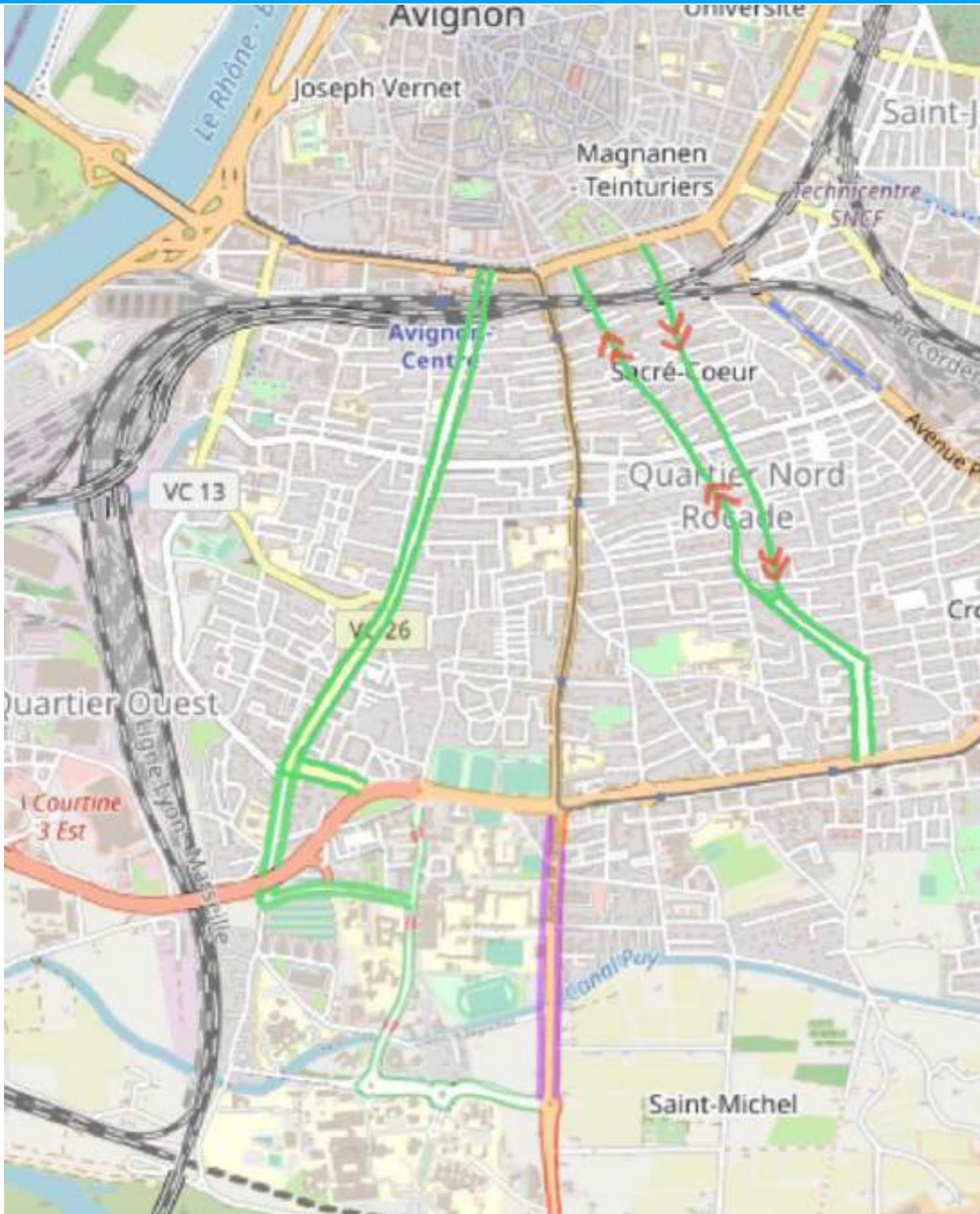
- Traitement des continuités cyclables
- En particulier des stations Chron'hop

Route de Tarascon

- Neutralisation temporaire d'une voie de circulation
- Piste cyclable



5) Relier le centre historique depuis Monclar, Arrousaire et Sources



Av. de Monclar

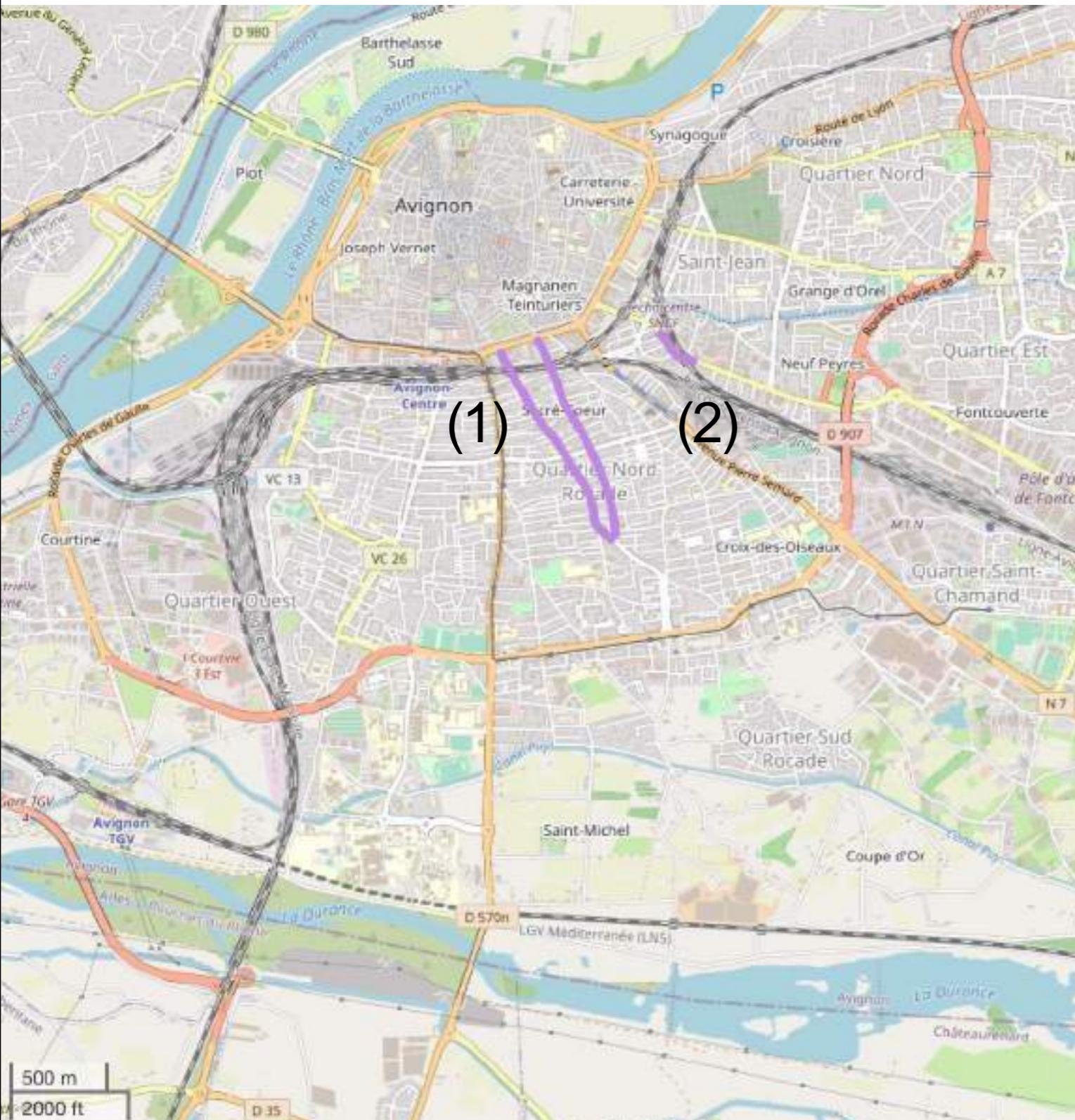
- Rafraîchissement et élargissement des bandes cyclables
- Traitement des continuités
- Marquage des traversées
- Mesures pour les piétons (écoles)
- Zone 30

Av. Arrousaire et Sources

- Vélorue au nord
- Bandes au sud
- Marquage des traversées
- Mesures pour les piétons (écoles)
- Zone 30



MESURE 3 : EXPÉRIMENTER DE NOUVELLES PRIORITÉS AUX VELOS



1) Av. Arrousaire et Sources

- Expérimentation de la Vélorue

2) Route de Montfavet nord

- Expérimentation des trajectoires dans les petits giratoires

1) Vélorue sens unique, aménagement temporaire



Google

AVIGNON
Ville d'exception

1) Vélorue sens unique, aménagement temporaire



Google

AVIGNON
Ville d'exception

2) Marquage des trajectoires centrales dans les petits giratoires



2) Marquage des trajectoires centrales dans les petits giratoires





MESURE 4 : ACCOMPAGNEMENT

**Mesure
COVID**



VÉLORUE
Je reste derrière
les cyclistes

**Mesure
COVID**



**ITINÉRAIRE
sécurisé**

**Mesure
COVID**



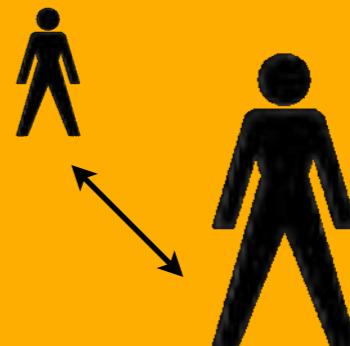
VÉLORUE
Je reste derrière
les cyclistes

Production interne : 12 panneaux /sem

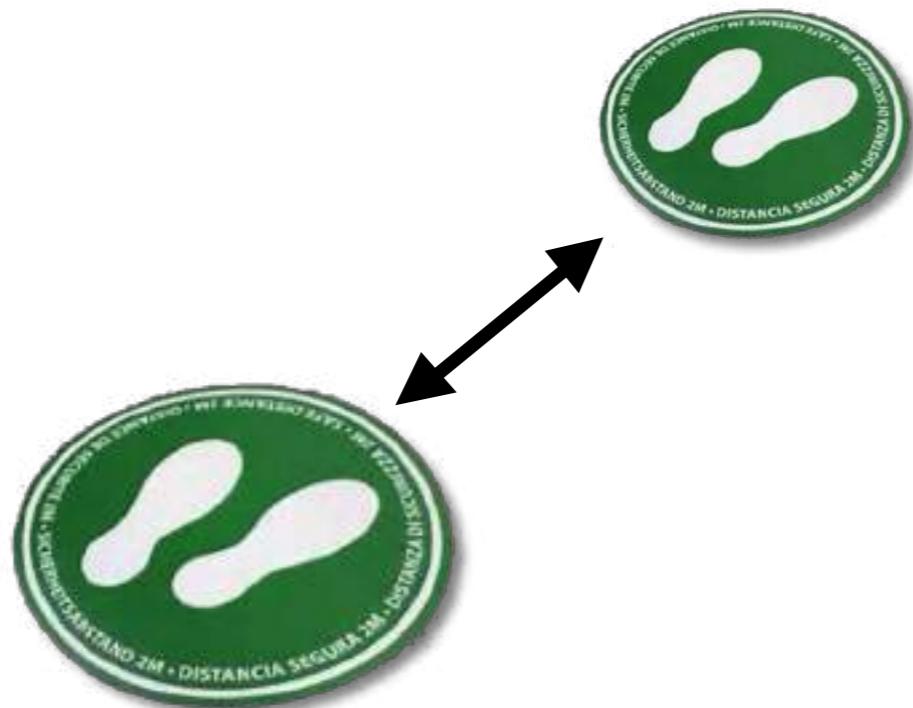
Communication, information



Mesure COVID



PIÉTONS
cheminement
adapté



Autres mesures d'accompagnement



2) Renforcement de l'offre de stationnement

- Confectionnés par les services de la Ville
- Pour les sites majeurs
- En cours de réalisation



3) Aide à l'achat d'un vélo d'occasion

- Jusqu'à 50€ et 50% du prix
- À hauteur d'un budget de 30 000€



PLAN D'ACTIONS DÉCONFINEMENT

AXE N°3 VÉLOS : SÉCURISER LES DÉPLACEMENTS

MESURE 1: RENFORCER DES ITINÉRAIRES MAJEURS EXISTANTS	12,6 km*
MESURE 2 : AMÉNAGER DE NOUVEAUX ITINÉRAIRES STRATÉGIQUES	33,2 km*
MESURE 3 : EXPÉRIMENTER DE NOUVELLES PRIORITÉS AUX VÉLOS	1,9 km**

* les deux sens

** sens unique

Soit un linéaire d'intervention de près de 50 km